

La recherche

Dans le cadre de votre prise en charge médicale, vous allez avoir prochainement un ou plusieurs examens. Lors de ces examens, un prélèvement d'échantillons biologiques (liquide céphalorachidien, sang) sera peut-être réalisé.

Ce prélèvement est nécessaire pour établir le diagnostic de votre maladie.

► Au cas où ces échantillons biologiques n'auraient pas été utilisés en totalité pour établir le diagnostic, nous pourrions conserver les prélèvements restants au laboratoire.

► Ces échantillons biologiques pourront, sauf opposition de votre part, être utilisés pour la recherche médicale ou scientifique dans le cadre de la maladie pour laquelle vous êtes pris en charge, et ce dans le respect de la confidentialité.

Vous pouvez librement et à tout moment, sans conséquence pour votre prise en charge, vous opposer à cette utilisation à but de recherche, en vous adressant au médecin qui délivre l'information.

Nos coordonnées

Hôpital de jour commun de médecine
Bâtiment B1A
Hôpital Bretonneau
CHRU de TOURS – 37044 TOURS cedex 9

Téléphone : 02 47 47 99 12

Fax : 02 47 47 85 78

mail : cmrr.centre@chu-tours.fr

CHRU
HÔPITAUX DE TOURS



Hôpital de jour
de médecine

Le Centre Mémoire
de Ressources et
de Recherche
(CMRR)

Région Centre-Val de Loire



Qu'est-ce que l'hospitalisation de jour ?

Vous allez prochainement être hospitalisé sur l'hospitalisation de jour du CHU Bretonneau dans le cadre de l'exploration d'une plainte cognitive (pertes de mémoire, difficultés de langage, etc...).

Cette hospitalisation d'une journée permettra la réalisation d'un certain nombre d'examens et de consultations avec divers spécialistes afin de permettre de vous proposer une prise en charge adaptée à vos besoins.

▶ **Lors de cette hospitalisation il vous sera demandé d'apporter votre ordonnance et vos traitements habituels, les résultats de vos prises de sang, ainsi que les différents examens déjà réalisés (IRM cérébrale, scanner etc...).**

▶ **Dans certains cas, il pourra vous être demandé de venir à jeun. Cette information sera alors notée sur la convocation.**

▶ **Un accompagnement par un membre de votre entourage est souhaitable tout au long de la journée.**

Parcours patient (1)

▶ Présentation à l'accueil pour enregistrement de l'hospitalisation

▶ Accueil en HDJ par l'infirmière du service

▶ Réalisation des examens sur la journée. Certains d'entre eux pourront être réalisés directement dans la chambre. Pour les autres vous serez conduit sur le lieux de l'examen par le personnel de l'hôpital.

▶ Pause déjeuner le midi. Le repas vous sera servi en chambre.

▶ Une partie des résultats des examens pourra vous être restituée en fin de journée par le médecin du service.

▶ Pour les autres une consultation de synthèse vous sera proposée avec votre médecin référent dans les semaines suivant l'HDJ.

▶ Un courrier sera adressé à votre médecin traitant.

▶ Retour à domicile (17-18H).

Dans certains cas, il s'agira seulement d'une demi-journée d'hospitalisation.

Parcours patient (2)

▶ Au cours de la journée, vous allez bénéficier des différents examens discutés avec votre médecin.

▶ Ces examens peuvent consister en :

- un bilan neuropsychologique
- l'avis d'un autre médecin spécialiste
- des examens biologiques : prise de sang, ponction lombaire, ...
- une imagerie cérébrale : scanner, IRM, scintigraphie, ...
- un électro-encéphalogramme ...
- un bilan ergothérapeute
- une évaluation assistance sociale

L'objectif des ces examens est d'aider le médecin à identifier et caractériser les symptômes, et à en préciser l'origine. Ils peuvent se dérouler en consultation, ou être organisés sur une journée d'hospitalisation.